 

|  |
| --- |
| **Accompagner les professionnels de la petite enfance dans les politiques d’inclusion** |
| **Objectifs du séminaire** | 1. Valoriser le rôle des professionnels de la petite enfance dans l’accompagnement précoce et accompagner l’utilisation du livret de repérage précoce
2. Eclairer la place des acteurs de la petite enfance dans les dynamiques inclusives et les enjeux de la gouvernance territoriale
 |
|  | Les apports du séminaire viendront éclairer en particulier deux dimensions :* ***Comment mieux appréhender les récentes connaissances et recommandations scientifiques en matière de détection précoce pour être utile au développement de l’enfant ?***

Les professionnels de la petite enfance, qu’ils exercent au sein d’une structure, à leur domicile ou au domicile des parents, sont en première ligne en matière de repérage. Aux côtés des parents, ils accompagnent le développement de l’enfant et ont une vision d’ensemble sur son accompagnement. Leur observation a toute son utilité dans l’observation de premier niveau qu’elles contribuent à enrichir avec les parents pour faciliter ensuite l’action des acteurs de second niveau en relai. Cette première table-ronde permettra de valoriser les avancées en matière de repérage précoce et de valoriser l’action des professionnels de la petite enfance auprès des parents et en lien avec l’ensemble des acteurs. * ***Dans quelles conditions les dynamiques d’inclusion se structurent-elles aujourd’hui sur le territoire pour soutenir les acteurs locaux et les aider les acteurs à intervenir en complémentarité ?***

Les dynamiques inclusives reposent sur un collectif d’acteurs, et en premier lieu les parents. Ces acteurs se mobilisent dans une approche que l’on nomme aujourd’hui « communauté 360 ». Quels sont les complémentarités qui s’opèrent dans une gouvernance territorialisée et partagée entre l’Etat, l’Ars, le Conseil départemental et la Caf, les collectivités locales. A titre d’illustration, les intervenants de la seconde table-ronde valoriseront les articulations entre les « référents parcours », désignés par les Ars et les « pôles ressources handicap » qui viennent appuyer les parents et les professionnels pour lever les freins à l’accueil de droit commun. |
| **Ouverture et propos liminaires** **Enjeux**  | * Isabelle SANCERNI

Présidente du conseil d’administration de la CNAF* Claire COMPAGNON

Déléguée stratégie autisme TND |
| **1ère table-ronde** ***Comment mieux appréhender les récentes connaissances et recommandations scientifiques en matière de détection précoce pour être utile au développement de l’enfant ?*** | * Michel ARCELAIN, Directeur

Plateforme de coordination et d’orientation T.N.D. 93 * Aminata Diouf

Association Griboulli* Agnes COSSOLINI

Déléguée généraleAssociation IKIGAÏ* Mohamed CHETOUANIProfesseur, Sorbonne UniversitéResponsable du LiLLaB
 |
| **2ème table-ronde*****Dans quelles conditions les dynamiques d’inclusion se structurent-elles aujourd’hui sur le territoire pour soutenir les acteurs locaux et les aider les acteurs à intervenir en complémentarité ?*** | * Pierre-Yves BAUDOT

Professeur de sociologieCo-responsable de la Licence de Sciences SocialesCo-responsable de la Préparation aux Concours Administratifs (PCA)Université Paris-Dauphine/PSL – IRISSO * Olivier PARAIRE

Directeur de la Caf du territoire de Belfort* Elu du territoire de Belfort (à préciser)
 |
| **Conclusion** | * Frédéric MARINACCE

Directeur, DPFAS CNAF |
|  **Public visé** | * Réseau des Caf
* Fédérations et associations nationales

UNA/FESP/CCMSA/Mutualité française/Croix-Rouge/FFEC/AMF/FEHAP/France Urbaine/Léo Lagrange/Uncass/Fepem/Ufnafaam/Anamaaf/Urssaf/ACEPP/ADF/ SNPMI/ACCENT PETITE ENFANCE/Fedesap/Familles rurales/ Fédération des centres sociaux/ ADCF/UNIOPSS* Professionnels de la petite enfance
 |